

PROGRAMME D'ASSURANCE DU BETTER COTTON

ÉCHELLE DE PERFORMANCE DU BETTER COTTON - GRANDES EXPLOITATIONS

APPLICABLE À COMPTER DE LA SAISON DE RÉCOLTE 2014

GRANDES EXPLOITATIONS	<i>Producteurs dépendant structurellement d'emplois salariés permanents. La taille de l'exploitation dépasse les 200 ha de coton. L'auto-évaluation et l'octroi de la licence sont réalisés individuellement.</i>
------------------------------	---

A – LES EXIGENCES MINIMALES

Afin de recevoir la licence pour vendre du Better Cotton, les grandes exploitations doivent satisfaire, chaque année, à l'ensemble des exigences répertoriées ci-dessous :

1. Critères de production minimum
2. Critères de gestion
3. Soumission de rapports relatifs aux Indicateurs de résultats

1. Critères de production minimum de la BCI

Critère BCI N°	Principe de production de la BCI	Critères de production minimum
1.1	Protection des cultures	Un programme de Gestion Intégrée des Ravageurs (GIR) est adopté, qui comprend les principes suivants : <ul style="list-style-type: none"> (i) Production d'une culture de qualité, (ii) Prévention du développement des ravageurs et du développement de la maladie, (iii) Préservation et amélioration des populations d'organismes bénéfiques, (iv) Observations régulières sur le terrain pour vérifier la qualité de la culture, les principaux ravageurs et les insectes bénéfiques, (v) Gestion des résistances.
1.2	Protection des cultures	Seuls les pesticides qui sont : <ul style="list-style-type: none"> (i) enregistrés au niveau national et appropriés à la culture concernée, (ii) correctement étiquetés et décrits dans la langue du pays, sont utilisés.
1.3	Protection des cultures	Les pesticides répertoriés aux annexes A et B de la Convention de Stockholm ne sont pas utilisés.
1.4	Protection des cultures	Les pesticides sont préparés et appliqués par des personnes qui : <ul style="list-style-type: none"> (i) sont en bonne santé, (ii) sont compétentes et formées à leur utilisation, (iii) sont âgées de 18 ans et plus, (iv) ne sont pas enceintes et n'allaitent pas.
2.1	Eau	Les pratiques de gestion de l'eau sont adoptées en vue d'optimiser l'utilisation de cette dernière (critère applicable aussi bien au coton irrigué qu'au coton pluvial)
4.2	Habitat	L'utilisation et la conversion de terres pour cultiver le coton respectent la législation nationale en vigueur concernant l'utilisation des terres agricoles.
5.2	Qualité de la fibre	Le coton-graine est récolté, géré et stocké pour minimiser les risques de contamination et les dégâts.
6.1	Travail	Les petits producteurs (y compris les fermiers, métayers et autres) ont le droit,

	décent/Liberté d'association	sur une base volontaire, d'établir et de développer des organisations de défense de leurs intérêts.
6.3	Travail décent/Travail des enfants	Il n'y a pas de travail des enfants, conformément à la Convention 138 de l'OIT.
6.4	Travail décent/ Pires formes de travail des enfants	Pour les travaux dangereux, l'âge minimum est fixé à 18 ans.
6.5	Travail décent/Travail forcé	Le travail est choisi librement : le travail forcé ou obligatoire, y compris la servitude pour dette et la traite des humains, est interdit.
6.6	Travail décent/Non-discrimination	Toute discrimination (distinction, exclusion ou préférence) qui nie ou porte atteinte à l'égalité des chances, des conditions de travail et du traitement, basée sur des caractéristiques individuelles, l'appartenance à un groupe ou à une association, est interdite.
6.7	Travail décent/Liberté d'association	Tout travailleur ou employeur a le droit d'établir et d'adhérer à une organisation de son choix, d'en rédiger les statuts et le règlement, d'en élire les représentants et d'en élaborer le programme.
6.8	Travail décent/Négociation collective	Les travailleurs et les employeurs ont le droit à la négociation collective.
6.25	Travail décent/Règlement de base et mesures disciplinaires	L'employeur ne pratique ni ne tolère les punitions corporelles, la coercition physique ou psychologique, le harcèlement sexuel ou les autres formes de harcèlement, ni les insultes verbales de quelque nature que ce soit.
6.26	Travail décent/Règlement de base et mesures disciplinaires	Le système et la politique en matière de mesures disciplinaires sont clairs et transparents. Les travailleurs en sont tenus informés. Le système intègre un principe de mise en garde raisonnable et les sanctions disciplinaires sont proportionnelles à la gravité de la conduite en question.

2. Critères de gestion de la BCI

N°	Catégorie	Critères de gestion
M1	Gestion des données	Le producteur a recours à un système de recueil, de compilation et de présentation des données précises pour la BCI.
M2	Planification des performances	Un plan d'amélioration continue, révisé tous les ans par le producteur, est disponible au niveau de ce dernier.
M3	Examen et suivi	Le producteur a recours à un système permettant d'examiner les avancées réalisées par rapport à son plan, afin de pouvoir :

		<ul style="list-style-type: none">- Identifier et traiter les problèmes/risques liés aux non-respects potentiels,- Planifier/Appliquer la mise en œuvre de mesures correctives découlant des activités de suivi.
--	--	---

3. Soumission de rapports annuels à la BCI sur les Indicateurs de résultats

N°	Indicateurs de résultats
R1	Quantité de pesticides appliquée par hectare selon le principe actif
R2	Quantité d'engrais utilisée par hectare selon le type d'engrais
R3	Quantité d'eau utilisée par hectare
R4	Rendement

B – LES EXIGENCES D'AMÉLIORATION

1. Protection des cultures

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P1	1.5	Choix des pesticides	<p>Sur l'exploitation, l'utilisation de pesticides répertoriés dans les listes des Classes 1a et 1b de l'OMS et à l'Annexe III de la Convention de Rotterdam est :</p> <p>() courante () limitée () nulle/interdite</p> <p>Si applicable, leur élimination progressive est prévue d'ici :</p> <p>() l'année prochaine () 2-3 ans () 3 ans ou plus</p>
P2	1.6	Utilisation d'EPI	<p>Les étiquettes des pesticides sont-elles régulièrement contrôlées (au moins lors de chaque saison de pulvérisation), afin de vérifier que l'EPI approprié est disponible pour pouvoir utiliser les pesticides ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>L'usure de l'EPI est contrôlée, et ce dernier est remplacé, si nécessaire :</p> <p>() Jamais () Au début de chaque saison de pulvérisation () Au moins une fois par mois () Avant et après chaque utilisation</p> <p>L'ensemble du personnel manipulant des pesticides a-t-il été formé aux procédures en matière de mesures de sécurité, ainsi qu'à la maintenance, l'utilisation et le stockage appropriés des EPI ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Une remise à niveau sur les procédures en matière de mesures de sécurité et sur la maintenance, l'utilisation et le stockage appropriés des EPI est-elle dispensée ?</p> <p>() Jamais () Au moins une fois tous les 5 ans () Tous les 3 ans () Chaque année</p>
P3	1.7	Stockage, manipulation et nettoyage	<p>L'exploitation dispose-t-elle de zones spéciales dédiées au stockage, au mélange et à la manipulation des pesticides, ainsi qu'au nettoyage des contenants et de l'équipement d'application des pesticides, qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Respecte entièrement la législation pertinente en matière de stockage, de manipulation et d'élimination des pesticides ? () Oui () Non — Veille à ce que toutes les eaux de rinçage et les rejets soient complètement captés et ne présentent aucun risque de contamination ? () Oui () Non <p>L'équipement d'application est-il inspecté et nettoyé :</p> <p>() Au début de chaque saison de pulvérisation () Au moins une fois par</p>

			mois () Après chaque utilisation
P4	1.8	Application de pesticides	<p>L'exploitation dispose-t-elle d'un plan formel pour procéder à l'application de pesticides, détaillant, au minimum, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Exigences de respect des instructions contenues sur l'étiquette ? () Oui () Non — Les conditions météorologiques appropriées dans lesquelles les applications seront et ne seront pas réalisées pour chaque champ (y compris la direction du vent et en tenant compte du pesticide appliqué), les paramètres de pulvérisation (tels que la vitesse, la pression, la taille de la buse, le volume, la hauteur de la rampe, etc.), ainsi que toutes les zones sensibles pertinentes clairement identifiées sur le plan de l'exploitation ? () Oui () Non <p>L'exploitation dispose-t-elle d'un équipement de surveillance météorologique utilisé pour contrôler la température, la vitesse et la direction du vent, ainsi que le taux d'humidité, avant et pendant l'application, dont les relevés sont enregistrés ? () Oui () Non</p> <p>L'exploitation dispose-t-elle de procédures garantissant que les travailleurs connaissent et observent les délais de sécurité des zones traitées ? () Oui () Non</p> <p>Les pesticides sont-ils appliqués à l'aide de technologies agricoles de précision ? () Oui () Non</p>
P5	1.9	Nettoyage et recyclage des contenants de pesticides	<p>L'ensemble des contenants de pesticides sont-ils rincés trois fois en remplissant le réservoir de solution d'eau de rinçage, ou jetés en toute sécurité ? () Oui () Non</p> <p>Le pourcentage de contenants recyclés est de : () 0-25 % () 26 - 75 % () 76 – 99 % () 100 %</p>

2. Eau

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P6	2.2	Évitement des nuisances aux eaux souterraines et aux plans	<p>Les données relatives à l'eau extraite de sources souterraines sont-elles consignées ? Les tendances font-elles l'objet d'une surveillance ? () Oui () Non</p> <p>L'utilisation des eaux souterraines respecte-t-elle l'ensemble des exigences</p>

		d'eau	formelles (ex. : le puits est-il agréé et sa construction/l'extraction de l'eau respectent-elles les conditions d'octroi de la licence) ? () Oui () Non
--	--	-------	---

3. Sols

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P7	3.1	Gestion des sols	Disposez-vous d'un plan de l'exploitation identifiant les différents types de sol? () Oui () Non Les propriétés du sol font-elles l'objet d'une surveillance, prenant la forme d'essais en cas de problème potentiel ? () Oui () Non
P8	3.2	Gestion nutritionnelle	Développez-vous un budget annuel consacré à la nutrition tenant compte de l'ensemble des sources de nutriments (y compris les légumineuses) et du transfert des substances nutritives résultant de la culture ? () Oui () Non Avez-vous recours aux analyses de sols et des feuilles pour évaluer la teneur en nutriments et les besoins en engrais pendant la saison ? () Oui () Non Les engrais sont-ils appliqués à l'aide de technologies agricoles de précision ? () Oui () Non Procédez-vous à une surveillance des tendances à long terme en matière de nutrition ? () Oui () Non
P9	3.3	Gestion de l'érosion	Avez-vous identifié des zones érodées et des zones exposées à un risque d'érosion ? () Oui () Non Avez-vous identifié des mesures permettant d'éliminer ou d'atténuer l'érosion ? () Oui () Non Avez-vous mis en œuvre toutes ces mesures ?

			<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Procédez-vous à une surveillance régulière (au moins tous les ans et après chaque événement pluvio-hydrologique important) des zones érodées et des zones exposées à un risque d'érosion ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
--	--	--	---

4. Habitat

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P10	4.1	Législation	<p>Avez-vous connaissance de la législation relative à la conservation de la biodiversité et de l'habitat applicable à votre exploitation ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Avez-vous documenté ces exigences ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P11	4.1	Faune et flore	<p>Votre exploitation compte-t-elle des terres non cultivées ou de pâturages ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, ont-elles fait l'objet d'évaluations ou d'enquêtes de la part d'experts de la faune et de la flore/de l'habitat ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, menez-vous des relevés réguliers de l'abondance et de l'état de la faune et de la flore ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Luttez-vous contre les mauvaises herbes :</p> <p>En bordure et autour des zones cultivées ? () Oui () Non</p> <p>Dans les zones non cultivées ou de pâturages ? () Oui () Non</p>
P12	4.1	Paysage	<p>Votre exploitation compte-t-elle des zones dégradées ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, disposez-vous d'un plan pour les restaurer ou procédez-vous à une gestion active selon un plan établi ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Votre exploitation compte-t-elle des zones ripariennes ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, les zones en question sont-elles activement gérées afin de protéger et d'améliorer leur état ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, la distance moyenne de la zone riparienne présente et protégée et la végétation naturelle est de :</p>

			<input type="checkbox"/> 0 à 5 mètres de large <input type="checkbox"/> 6 à 10 mètres de large <input type="checkbox"/> 11 à 15 mètres de large <input type="checkbox"/> plus de 15 mètres de large
P13	4.1	Activités au niveau communautaire	<p>Êtes-vous membre d'un groupe local de propriétaires fonciers ou d'un programme de biodiversité œuvrant régulièrement à améliorer le paysage local ou la biodiversité</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

5. Qualité de la fibre

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P14	5.1	Maximisation de la qualité de la fibre	<p>Disposez-vous d'un plan de gestion de la qualité de la fibre comprenant les éléments suivants : sélection variétale, date de plantation, taux de plantation, espacement entre les sillons, croissance des cultures et gestion des adventices ?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<p>Avez-vous procédé à un examen des résultats généraux en termes de qualité de la culture à la fin de la saison dernière ?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<p>Si vous étiez prévenu ou si vous identifiez des problèmes de qualité de la fibre, tenteriez-vous d'en comprendre les raisons (en discutant par exemple avec les personnes concernées, telles que des consultants, des agronomes, des chercheurs, des marchands) et mettriez-vous en œuvre des mesures pour y remédier ?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6. Travail décent

N°	Critères de la BCI	Thème	Questions
P15	6.2	Eau potable	<p>L'ensemble des employés ont-ils accès à de l'eau potable et à de l'eau de lavage ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Contrôlez-vous régulièrement la qualité de l'eau potable ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P16	6.9	Réunions et adhésion syndicales	<p>Le pourcentage d'employés membres d'un syndicat est :</p> <ul style="list-style-type: none"> — de 0 — Supérieur à 50 % — Compris entre 50 et 80 % — Supérieur à 80 % <p>Vous, ou un cadre, rencontrez-vous régulièrement les employés ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, selon quelle fréquence ?</p> <ul style="list-style-type: none"> — 1 à 4 fois par an — 5 à 12 fois par an — Au moins 13 fois par an
P17	6.10	Accès des représentants syndicaux	<p>Des représentants syndicaux visitent-ils l'exploitation ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, disposent-ils d'installations leur étant spécialement dédiées ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P18	6.11	Politiques et formations en matière d'hygiène et de sécurité	<p>Une politique écrite d'hygiène et sécurité sur le lieu de travail est-elle disponible sur l'exploitation et communiquée aux travailleurs ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Disposez-vous d'un programme formel de préparation et de formation pour les nouveaux arrivants, couvrant l'ensemble des exigences en matière d'hygiène et sécurité sur le lieu de travail ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P19	6.12	Exigences de base	<p>L'ensemble des employés a-t-il accès à une salle de restauration propre, des toilettes propres, de l'eau potable, des logements adéquats (s'ils résident sur l'exploitation) et des soins adéquats gratuits ?</p> <p>() Oui () Non</p>

			<p>L'ensemble des employés subit-il (au moins une fois par an) une visite médicale prise en charge par l'employeur ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P20	6.13	Hygiène et sécurité sur le lieu de travail	<p>Une évaluation formelle de l'ensemble des dangers potentiels sur le lieu de travail, impliquant les employés et ayant abouti à l'établissement de procédures en matière de mesures de sécurité pour l'ensemble des dangers a-t-elle été menée ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Tenez-vous un registre de tous les accidents du travail et des maladies professionnelles ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P21	6.14	Accidents et situations d'urgence	<p>Disposez-vous d'une procédure en matière d'accidents et de situations d'urgence, comprenant des trousse de secours et un accès à un moyen de transport approprié pour évacuer d'éventuelles victimes vers un centre médical ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P22	6.15, 6.23, 6.24	Salaires	<p>Avez-vous connaissance du niveau du salaire minimum légal (salaire minimum légal national ou régional applicable à l'agriculture, salaires conventionnels, salaires minimum applicables au secteur concerné) ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Vos employés reçoivent-ils :</p> <p>() Le salaire minimum applicable</p> <p>() Jusqu'à 15 % de plus que le salaire minimum applicable</p> <p>() Plus de 15 % du salaire minimum applicable</p>
P23	6.16	Rémunération à la pièce	<p>Payez-vous certains employés à la pièce ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Si oui, le niveau de rémunération à la pièce est-il suffisant pour permettre aux travailleurs de gagner l'équivalent du salaire minimum national ou de la norme en vigueur (le plus élevé des deux), en ayant effectué des heures de travail normales et en ayant réalisé leur travail dans des conditions normales ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P24	6.17	Mode de paiement	<p>Les travailleurs sont-ils payés en espèces lorsqu'ils en font la demande ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P25	6.18	À travail égal, salaire égal	<p>Versez-vous un salaire égal aux personnes accomplissant le même travail, indépendamment de leur sexe ?</p>

			() Oui () Non
P26	6.15, 6.23, 6.24	Conditions de travail	<p>Avez-vous connaissance des exigences légales minimales applicables aux conditions de travail des travailleurs agricoles (y compris les exigences relatives aux heures de travail et aux heures supplémentaires) ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Les travailleurs sont-ils consultés sur les conditions de travail ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Avez-vous documenté les exigences ?</p> <p>() Oui () Non</p> <p>Les exigences sont-elles respectées ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P27	6.20	Contrats de travail	<p>Le pourcentage d'employés disposant d'un contrat écrit est :</p> <p>() de 0 () compris entre 0 et 50 % () compris entre 50 et 80 % () supérieur à 80 %</p>
P28	6.21	Tenue de registres	<p>Tenez-vous des registres des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) détails relatifs aux exigences légales en matière de salaires, y compris en ce qui concerne les taux, les heures de travail et les heures supplémentaires, ii) informations relatives aux salaires (y compris le mode de paiement), iii) date de naissance (âge), iv) sexe, v) temps de travail (heures de travail et heures supplémentaires) vi) date d'entrée et période d'emploi vii) nombre de travailleurs permanents/saisonniers. <p>() Oui () Non</p>
P29	6.22	Travailleurs temporaires et saisonniers	<p>Disposez-vous d'une politique relative au traitement appliqué aux travailleurs temporaires et saisonniers ?</p> <p>() Oui () Non</p>

7. Organisations de producteurs

N°	Thème	Questions
P30	Adhésion	<p>Êtes-vous membre d'une organisation locale de producteurs ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P31	Direction	<p>Êtes-vous membre de la direction de l'organisation ?</p> <p>() Oui () Non</p>
P32	Participation aux réunions	<p>À combien de réunions de l'organisation locale de producteurs avez-vous</p>

		participé lors des 12 derniers mois ? <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1-3 <input type="checkbox"/> plus de 3
--	--	---

8. Utilisation de l'énergie

N°	Thème	Questions
P33	Mesure	Mesurez-vous et contrôlez-vous l'utilisation de l'énergie ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non